

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet
Bilan annuel des
acquisitions et
des cessions
immobilières –
année 2021

Séance du 11 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 5 AVRIL 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :

33

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, NICOLE BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Nicolas CALT, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Alexandre BOURIGAULT
Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN
Fatima SABI à Pascal CAVALIERE
Nathalie BIJOUX à Andrée COLLIN
Kamel MEHERZI à Cédric JUIF

M. Hervé DROILLARD a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prévoit que les Collectivités Territoriales délibèrent tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

En 2021, le Conseil municipal s'est prononcé sur une acquisition immobilière, mais sur aucune cession immobilière ni échange foncier :



Acquisitions immobilières : Parcelle BK85 – Copropriété du Bois joli (à l'Euro symbolique)

Cessions immobilières : Néant

Echanges fonciers : Néant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2241-1 ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative, Agenda 21 réunie en date du 30 Mars 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2021.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 12 AVRIL 2022*

*Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU*

